RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2H IMMOBILIERE
société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
36 Rue du Maréchal Joffre
57120 ROMBAS
811 246 107 RCS METZ

PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES DU 01 JUIN 2024

Les soussignés :

Monsieur Guillaume HILBOLD
Demeurant [redacted]
Né le [redacted] à [redacted]
De nationalité [redacted]

ET

Monsieur Nicolas Julian HILBOLD,
Demeurant [redacted]
Né le [redacted] à [redacted]
De nationalité [redacted]

Seuls associés de la Société civile immobilière 2H Immobilière, propriétaires de la totalité des 1.000 parts sociales de la société désignée ci-dessus,

Agissant à l'unanimité et conformément aux dispositions de l'article 1854 du Code civil et des statuts de la Société,

Ont pris les décisions suivantes :

- Transfert de siège social,
- Modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

La collectivité des associés, décide, à compter de ce jour, de transférer le siège social de ROMBAS (57120) – 36 Rue du Maréchal Joffre à ARBOIS (39600) – 40 Avenue Pasteur.

DEUXIEME DECISION

La collectivité des associés, comme conséquence de l'adoption de la décision précédente, décide de modifier l'article 4 des statuts qui est désormais libellé ainsi qu'il suit :

ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

« Le siège est fixé : 40 Avenue Pasteur – 36000 ARBOIS ».

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME DECISION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

***

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

A cet effet, un original des présentes est remis aux cogérants qui le reconnaissent.

_____

Monsieur Guillaume HILBOLD

[redacted]

_____

Madame Nicolas Julian HILBOLD

[redacted]